



**Compte Rendu du Conseil d'Administration du Vendredi 12 mars 2021**  
**Hôtel Particulier de Lestanville– Rouen (76)**

Le Conseil d'Administration commence à 12h00.

Présents : Didier FILLÂTRE, Annick MOIGNET, François BERTIN, Thérèse GUINOT, Hervé FEDERICI, Roland PAUMELLE, Richard CHARLES.

Le quorum étant atteint François ouvre le Conseil d'administration.

Un Conseil d'Administration préparatoire par visioconférence s'est tenu le 27 février dernier de 14h00 à 15h30.

Etaient connectés les personnes suivantes :

Mme Thérèse GUINOT, M. Roland PAUMELLE, M. Riwan DUGUE, Mme Anne-Sophie FILLATRE, M. Didier FILLATRE, Mme Jocelyne HUBERT, M. Hervé FEDERICI, M. Richard CHARLES, M. Philippe VALLOIS (invité), M. Gilbert FILLÂTRE (invité).

Ses travaux sont aujourd'hui soumis à l'approbation du Conseil d'Administration, à savoir :

1°/ Examen des candidatures à l'adhésion au sein de notre association :

L'association a reçu les candidatures suivantes :

M. DE LABOULAYE (76), M. Dominique STAL (80), M et Mme CASTELLINI (60).

Le Conseil d'administration accepte de voter pour l'ensemble :

*Résolution n°1* : Conformément à l'Article 1 (Demande d'admission et agrément des nouveaux membres) de notre Règlement Intérieur adopté à notre Assemblée Générale du 31 mars 2019, après avoir examiné la demande d'admission de M. DE LABOULAYE, M. Dominique STAL, M et Mme CASTELLINI, Le CA agrée-t-il la candidature de M. DE LABOULAYE, M. Dominique STAL, M et Mme CASTELLINI ?

**Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 / Résolution adoptée**

Les candidatures de M. DE LABOULAYE, M. Dominique STAL, M et Mme CASTELLINI sont agréées par la C.A..

2°/ Nouvelles candidatures au CA :

M. Philippe VALLOIS et M. Gilbert FILLÂTRE souhaitent rejoindre le CA.

Le président précise qu'ils ne pourront pas être membres du Bureau pour conserver leur commissionnement.

*Résolution n°2* : Le CA confirme-t-il le mandat d'administrateur à M. Philippe VALLOIS au titre de l'article 13 de nos statuts ?

**Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 / Résolution adoptée**

M. Philippe VALLOIS est élu administrateur au titre de l'article 13 de nos statuts.

*Résolution n°3* : Le CA confirme-t-il le mandat d'administrateur à M. Gilbert FILLÂTRE au titre de l'article 13 de nos statuts ?

**Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 / Résolution adoptée**

M. Gilbert FILLÂTRE est élu administrateur au titre de l'article 13 de nos statuts.

3°/ Examen des candidatures à l'adhésion croisée au sein de notre association :

L'association a reçu les candidatures suivantes pour une adhésion croisée :

L'ARAM Basse Normandie & 35, et l'AADM50.

Le Conseil d'administration accepte de voter pour l'ensemble :

*Résolution n°4* : Conformément à l'Article 1 (Demande d'admission et agrément des nouveaux membres) de notre Règlement Intérieur adopté à notre Assemblée Générale du 31 mars 2019, après avoir examiné la demande d'admission de l'ARAM Basse Normandie & 35, et l'AADM50, Le CA agrée-t il la candidature de l'ARAM Basse Normandie & 35, et l'AADM50 ?

**Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 / Résolution adoptée**

L'adhésion croisée avec l'ARAM Basse Normandie & 35, et l'AADM50 sera mise en place dès maintenant.

4°/ Garderie :

Le président propose le commissionnement de M. Hervé FEDERICI, Garde-Pêche Particulier, tout en précisant qu'il ne pourra pas alors être membre du Bureau.

*Résolution n°5* : *Approuvez-vous le commissionnement Garde-Pêche Particulier de M. Hervé FEDERICI ?*

**Oui : 6 / Non : 0 / Abstention : 1 / Nul : 0 – Résolution adoptée.**

*Le commissionnement de M. Hervé FEDERICI est approuvé par le C.A..*

5°/ ANBDD :

Hervé a participé pour notre Association à la réunion de l'ANBDD le 18 février dernier.

Une base de données ODIN est mise en ligne. Il en regardera les possibilités d'exploitation dans notre mission de protection de la biodiversité.

6°/ Dossiers en cours :

**a) Moulins de Vittefleury :**

Le 25 février s'est tenue en réunion en Préfecture de Rouen avec M. Cordier (secrétaire général de la Préfecture 76), le Secrétaire Général de la sous-préfecture de Dieppe, M. Battut (député) et son attaché parlementaire, M. Foiret (maire de Vittefleury), M. Honoré et son collègue (DDTM), Mme Foucher (directrice de l'Agence de l'Eau) et pour l'association Philippe, Hervé, François et Didier. M. Cordier souhaite de la concertation et de l'apaisement dans le traitement du dossier de M. Trottin.

Une étude devrait être lancée par le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent pour valider le projet d'hydroélectricité avant le 31 décembre prochain.

Cette étude sera financée à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau. Le courrier préparé par Philippe est joint à ce Compte-Rendu.

**b) Minoterie Lambotte :**

Pour être présenté à la Région Normandie, le dossier de la Minoterie Lambotte doit être modifié par Thérèse.

M. Lambotte a été contacté par Roland pour avoir son accord, Philippe a également échangé avec lui.

Une réunion est prévue sous 3 semaines à Aumale pour la validation du protocole.

Hervé, Gilbert, Thérèse, Philippe, Roland, François, Philippe de Brito et Didier se sont portés volontaires.

Suivra l'organisation d'une réunion avec la Commune d'Aumale.

**c) Numérisation des archives :**

Thérèse a commencé le travail de numérisation et adapte les outils pour ensuite associer les volontaires.

Hervé confirme qu'il a mis en place sous le logiciel QGIS la cartographie des R.O.E. avec un fond de carte IGN. Nous pouvons donc relier sur une carte le ROE et le moulin ou l'ancien seuil associé.

**d) FFAM :**

Le courrier annexé a été adressé aux députés du 76 pour soutenir l'amendement du projet de loi « portant lutte contre les effets du dérèglement climatique ».

Philippe participera au groupe de travail sur les Bassins versants normands

**e) Revue des Moulins de France :**

Thérèse va préparer un article sur notre garderie et ses GPP pour la Revue des Moulins de France.

7°/ Banderolle :

Thérèse, Anne-Sophie et Gilbert soumettront au prochain C.A. une proposition (projet et devis) de banderole pour notre Association.

Les dimensions seront compatibles avec un panneau de clôture type HERAS.

La banderole actuelle fait 1,60m sur 0,50m.

Richard se propose de financer l'opération.

8°/ Commission :

Roland demande la création d'une commission sur les rejets des stations d'épuration dans les rivières. Le sujet sera documenté pour le prochain C.A..

9°/ Divers :

Annick rappelle au 25 février :

- Solde de notre Compte Courant : 8192,33 euros
- Solde de notre Livret A : 212,19 euros
- A été reversé à la FFAM : 544euros au titre de notre adhésion et 880euros pour la Revue.
- Nombre adhérents payants à jour en 2021 : 66 (cartes d'adhérent et reçus émis)
- Nombre de souscription au livre de M. Sorel : 43 (factures émises)
- Fréquentation de notre site internet en février : 7268 visites (contre 6335 en février 2020).
- Suite à notre inscription sur Google et Map le 17 février dernier : 279 vues du profil.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autre question, la séance est levée à 13h00.

Le prochain Conseil d'Administration préparatoire est fixé le 27 mars 2021 à 14h00.

Le Président

Le Secrétaire Général

Didier FILLÂTRE

François BERTIN

